

mes de maladie, ne devraient pas être introduites inconsidérément. Et à ce propos les parolés de l'un des pisciculteurs les plus expérimentés et les plus heureux des temps modernes, sir James Gibson-Maitland, d'Howieton, Ecosse, doivent être citées à titre d'avertissement final. Parlant des conditions variables des eaux américaines, et du décroissement possible des poissons spécialement du saumon et de la truite saumonée (*S. fontinalis Mitch.*), sir James Maitland, dit : — " Une nation qui comprend l'importance de la pisciculture, ne tardera pas à remplir ses cours d'eau d'une truite habituée depuis des siècles à l'intervention de l'homme, non pas de la truite importée des cours d'eau forestiers de la Norvège ou des lacs montagneux de la Suisse, mais de la bonne et saepe truite britannique qui, il y a des centaines d'années, a fait la connaissance des barrages de moulins et des cours d'eau ensoleillés. Les pays civilisés doivent élever leur truite, ou ils n'auront pas de truite."

L'ANGLETERRE ET SES COLONIES

Au commencement de décembre 1895, M. Chamberlain a adressé aux gouverneurs des colonies autonomes et des colonies de la couronne une circulaire relative à la recherche des moyens de développer le commerce entre le Royaume-Uni et ses possessions coloniales.

L'objet de la grande enquête ainsi organisée par le chef du Colonial Office, en Angleterre, est de constater dans quelles directions s'est opéré l'accroissement des ressources, dans chacune des colonies, et quelles voies ont suivies les échanges de produits entre cette colonie et le reste du monde extérieur. Il s'agit de réunir toutes les données indispensables en vue de mettre en relief et de préparer pour l'application les moyens d'infléchir les courants de ces échanges, de façon à assurer dans la plus grande mesure possible les bénéfices du royaume des colonies et du Royaume-Uni à des producteurs et manufacturiers anglais, qu'ils résident dans les colonies ou dans la métropole.

Le grand argument qui s'oppose à cette tentative de fédération impériale est celui-ci :

Le colon, c'est-à-dire l'Anglais qui a quitté le sol métropolitain pour vivre et travailler sur un sol lointain, où flotte le drapeau britannique, est sujet anglais au même

titre que celui qui n'a pas quitté l'Angleterre, et conserve sur la terre où il s'est établi comme sur un prolongement du sol britannique, tous ses droits de sujet anglais. Il prétend notamment conserver celui d'exporter et d'importer à sa guise, d'échanger les produits de son industrie contre les marchandises dont il a besoin, de telle sorte qu'il vende sur le marché le plus cher et achète sur celui où les marchandises sont offertes au plus bas prix, sans qu'il ait à s'occuper de savoir si le profit extérieur de ce commerce va à des compatriotes ou à des étrangers.

Aussi le fait capital, que des commencements d'enquête et les publications commerciales ont déjà mis en pleine lumière est-il que le commerce des colonies avec le Royaume-Uni ne s'est pas accru dans les dernières quinze années en proportion du commerce que font les colonies avec les pays étrangers. Pour quelques-unes des plus importantes, la disproportion est devenue même très marquée.

Dans l'Australie, par exemple, le commerce extérieur en 1891 était de liv. st. 57,350,000 avec les possessions britanniques, et de 7,200,000 avec l'étranger. En 1892, les chiffres correspondants ont été 61 millions et 14½. L'accroissement a été bien plus important, absolument et proportionnellement, dans le commerce étranger que dans les échanges avec les possessions britanniques.

L'accroissement a eu lieu surtout au bénéfice des Etats-Uns, de l'Allemagne, de la France et de la Belgique et a servi pour autant à stimuler l'activité concurrente de ces pays.

Le même phénomène s'est produit dans l'Afrique du Sud. Au Canada, la proportion des importations anglaises à la totalité des importations est tombée de 55 à 37 0/0, tandis que pour les importations des Etats-Unis la proportion est montée de 35 à 46 0/0.

De nombreux témoignages s'accordent pour attribuer une grande partie du transfert des achats coloniaux de la métropole à des pays étrangers aux habitudes trop conservatrices et routinières des manufacturiers anglais, qui refusent de satisfaire aux exigences de nouveaux marchés par une invention suffisamment active de nouveaux modèles. Ainsi pour la machinerie agricole en Australie, la machinerie minière dans l'Afrique du Sud, etc. L'acheteur pour le marché colonial ne cesse de répéter que si la matière anglaise est bonne, le modèle est

mauvais et hors d'usage. On ne tient pas compte de ses plaintes et le commerce va aux manufacturiers plus entreprenants des pays étrangers.

M. Chamberlain a voulu établir, afin de contrôler ces résultats de témoignages multiples et sans cohésion au sujet des causes possibles d'un fait trop clairement établi, une enquête méthodiquement poursuivie avec tous les moyens et procédés dont disposent les gouvernements coloniaux et le gouvernement métropolitain.

Il se contente de considérer l'état de choses en question comme existant. Il ne propose aucune suggestion pour remédier éventuellement au mal. Il ne prétend même pas que les colonies doivent nécessairement regarder comme un mal cet état de choses ; il leur demande seulement de le prendre comme sujet d'une sérieuse investigation sur les causes qui l'ont produit, et sur l'exacte réalité des faits qui le constituent.

M. Chamberlain demande aux colonies d'établir des relevés où l'on puisse apercevoir, pour des périodes quinquennales finissant en 1884, 1889 et 1894, la valeur de tous les articles d'importation étrangère, toutes les fois qu'elle atteint 5 0/0 de la valeur totale de l'importation de l'article dans la colonie ; et aussi, dans chaque cas, les raisons qui engagent l'importateur colonial à préférer un article étranger à des marchandises semblables de manufacture anglaise.

Une table a été dressée des diverses explications possibles, prix, qualité, modèles, emballage, marques, etc., afin que les relevés présentent une certaine uniformité d'arrangement. La classification des marchandises a été empruntée au *Statistical Abstract for the United Kingdom*. Il ne s'agit d'ailleurs que du commerce d'exportation du Royaume-Uni et du commerce d'importation des colonies. Les exportations coloniales et les importations de la Grande-Bretagne feront le sujet d'une enquête ultérieure.

Dans la pensée de M. Chamberlain, le gouvernement britannique a peut-être gardé jusqu'ici une neutralité un peu bien trop sereine dans les luttes industrielles entre concurrents anglais et étrangers. Des plaintes se sont élevées et il n'y est point resté insensible. En homme qui a participé aux affaires, il sait que ce qui a été excellent un moment peut devenir par la suite insuffisant si le degré d'excellence n'est pas soutenu absolument, même